



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de mineurs

DESCRIPTIF DES ALSH MULTISITES

Organisateur :

Le Foyer Rural « les P'tits Cailloux » gère de nombreuses activités pour toutes les générations. Son siège est à Quézac 48320 Gorges-du-Tarn Causses. C'est une association loi 1901. Cette association adhère à la Fédération des Foyers Ruraux et à l'agrément d'Education Populaire.

Effectifs prévus :

Pour chaque site

3 à 6 ans : 10 enfants ; 6 à 12 ans : 14 enfants par site

Périodes d'ouverture :

ALSH MULTISITES	PERIODE D'OUVERTURE 2020					TOTAL
	Mercredis	Février	Pâques	Eté	Toussaint	
MEYRUEIS	Fermé	5 jours Du lundi 17 au vendredi 21 février	4 jours Du lundi 14 au vendredi 17 avril	29 jours Du lundi 13 juillet au vendredi 21 août	5 jours Du lundi 26 au vendredi 30 octobre	43 jours
ISPAGNAC	Fermé	5 jours Du lundi 10 au vendredi 14 février	5 jours Du lundi 6 au vendredi 10 avril	29 jours Du lundi 13 juillet au vendredi 21 août	5 jours Du lundi 19 au vendredi 23 octobre	44 jours
STE ENIMIE	22 jours (janvier à juillet) + 13 jours (septembre à décembre)	Fermé	4 jours Du mardi 14 au vendredi 17 avril	29 jours Du lundi 13 juillet au vendredi 21 août	Fermé	55 jours ou 68 jours

Horaires d'ouverture :

De 8 h à 18 h.

Les lieux :

Les Accueils de Loisirs se trouvent dans les locaux des écoles publiques pour les trois sites (Ste Enimie, Ispagnac et Meyrueis).

Public :

Enfants de 3 à 12 ans des communes de Gorges-du-Tarn Causses, Ispagnac, Florac, Bédouès-Cocurès, Meyrueis, Gatuzières ...

Les tarifs :

On demande à un parent d'adhérer à l'association soit 18 €.

Le prix de journée est calculé par la CCSS suivant le quotient des familles comme suit :

<i>Quotient familial</i>	<i>Aide de la CCSS pour la journée</i>	<i>Coût pour la famille à la journée</i>	<i>Aide de la CCSS pour la demi-journée</i>	<i>Coût pour la famille à la demi-journée</i>
<i>De 0 à 550€</i>	9,1 €	4,9 €	4,55 €	5,45 €
<i>De 551€ à 650€</i>	6,3 €	7,7 €	3,15 €	6,85 €
<i>De 651€ à 750€</i>	3,5 €	10,5 €	1,75 €	8,25 €
<i>De 751€ à 800€</i>	0,7 €	13,3 €	0,35 €	9,65 €
<i>De 800 € et plus</i>	0 €	14 €	0 €	10 €

Responsabilités :

A l'arrivée, le centre est responsable de votre enfant dès qu'il est confié à un animateur. Aucun enfant ne partira du Centre si la personne désignée n'est pas venue le chercher. Pour les enfants qui repartent seul, nous devons avoir une autorisation signée des parents.

Lors de l'inscription, nous demanderons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. Vous devez nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher.

L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments aux enfants sauf sur ordre d'un médecin ou d'une ordonnance. Nous délivrerons de l'arnica sous forme de granules en cas de chute bénigne.

LA PEDAGOGIE

Organiser des loisirs et des vacances pour tous, dans le but de favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire, de promouvoir des activités manuelles, d'expression, environnementale, de proposer une action éducative en complément de l'école et de la famille.

Objectif transversal

Pour une démarche de qualité :

Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants et les familles.

Objectifs généraux

Proposer un service aux familles.

Permettre aux enfants de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance.

Eveiller les esprits, former les individus libres, responsables et acteurs de leurs vies.

Renforcer la solidarité.

Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper.

Favoriser les liens intergénérationnels.

Objectifs et moyens

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et concernent en particulier les enfants de 3 à 12 ans en Centre de Loisirs.

Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du centre.

Il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

A l'écoute de l'enfant

L'enfant auteur et acteur de ses loisirs

L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant qu'(un) être original et en construction, dans le respect des différences. Pour ceci, il est important d'instaurer des règles basées sur le principe de respect et de compréhension réciproque.

S'efforcer de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, c'est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Nous favoriserons une démarche de projet, individuel ou collectif et tentons d'inscrire les activités dans une (« chaîne ») continuité afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement.

L'activité est source d'enrichissement. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants (ils savent très bien le faire sans nous) mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variés.

Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant apprend.

Nous avons comme visée d'aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par « le faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.

Responsabilisation et autonomie de l'enfant :

- Gérer les divers espaces mis en place
- Impliquer l'enfant dans l'élaboration du planning
- Amener l'enfant à gérer ses loisirs
- Proposer des choix à l'enfant
- Informer l'enfant (affichage, consignes précises...)
- Permettre à l'enfant d'évaluer ce qui est fait (arbre à palabres...)
- Faire prendre conscience à l'enfant de la vie collective

L'encadrement veillera particulièrement à ce que l'enfant puisse accéder à une prise en charge de sa personne, ce qui devrait lui permettre un développement harmonieux de sa personnalité.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Responsabiliser un enfant, c'est faire en sorte qu'il se sente concerné. Si l'animateur prend tout en charge, l'enfant n'est plus concerné par le simple fait de gérer sa propre vie. L'animateur donnera donc des responsabilités tout en aidant les enfants à les assumer vraiment.

Discuter pour agir ensemble :

- Rechercher constamment la concertation enfant-enfant et enfant-équipe pédagogique.
- Favoriser la prise de parole de l'enfant en exploitant toutes les formes d'expressions.
- Instaurer un climat de confiance (être à l'écoute...).

Durant les journées de fonctionnement, l'animateur doit être à ouvert, à l'écoute des propositions, idées, opinions de l'ensemble des enfants.

Faire prendre conscience à l'enfant de ses devoirs :

- Respect du matériel, des locaux, de l'environnement
- Respect d'autrui
- Respect du cadre de vie dans lequel il se trouve
- Respect de soi

Il est important de toujours exposer à l'enfant ces limites (pourquoi tel interdit ?) et de lui expliquer en quoi il les a franchies.

Respect des droits et des besoins de l'enfant

Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant

En général :

Les châtiments corporels sont interdits.

De même qu'il est interdit de fumer dans les locaux ou devant les enfants durant les sorties extérieures.

Toute intervention sur un enfant, qu'elle soit pour le soigner, le consoler, le rassurer doit être faite avec les gestes appropriés.

Physique :

Surveiller les enfants durant les activités, participer avec le recul nécessaire.

Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité ainsi que le matériel.

Veiller à établir une progression dans l'activité.

Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus.

Connaître les particularités de chaque enfant (fiches sanitaires et de renseignements).

Contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.

Morale :

La notion de laïcité contient celle de respect envers la religion, et d'une façon générale, l'éducation de nos enfants. De plus, il nous faut surveiller :

- Notre langage.
- Notre tenue vestimentaire.
- Les attitudes trop familières entre adultes.
- Notre discréetion quant à ce que nous, adultes, sommes.

Affective :

Attention, nous ne sommes pas des parents ! Il nous faut gérer avec prudence les tendres effusions ainsi que l'attachement dans les deux sens. De toute façon, veillons à être équitables et à ne pas privilégier un enfant plus qu'un autre.

Inversement, méfions-nous des violences verbales qui, si elles paraissent anodines pour un adulte, peuvent blesser un enfant. La violence d'un adulte envers un enfant est potentiellement un abus de pouvoir.

- Respecter la législation
- Respecter le rythme de vie de l'enfant

La chronobiologie (étude des rythmes biologiques) nous a appris que chacun avait des rythmes de vie spécifiques : temps de sommeil, de repos, d'activités ... En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ses rythmes. C'est au centre à s'adapter à chaque enfant, non l'inverse.

Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cet âge-là. Il ne s'agit pas d'une perte de temps ; ils permettent le bon développement de l'enfant (maturation du système nerveux, production de l'hormone de croissance, récupération physique ...).

Le centre doit être organisé de façon à répondre au besoin de sommeil de chaque enfant.

Moyens :

Alterner les activités physiques et calmes ainsi que les moments en grand groupe et petit groupe.

Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective.

Cultiver le droit de ne rien faire.

Faire des groupes respectant la réalité d'une tranche d'âge. On pourra par contre décider de mélanger les enfants pour des activités définies, par choix pédagogique, au service d'un ou plusieurs objectifs.

Organiser les journées avec les enfants.

Être vigilants sur les signes de fatigue (énerver, sommeil, perte de capacité ...).

Prendre le temps d'être en vacances.

- Respect des différences sociales et culturelles
- Respect de l'individualité de chacun
- Respect de leurs affaires personnelles
- Amener l'enfant à avoir confiance en lui
- Avoir une bonne hygiène
- Avoir une alimentation saine, variée et équilibrée

Permettre au petit d'accéder progressivement à une meilleure maîtrise corporelle :

- Découvrir
- Explorer
- Utiliser

Toutes les ressources de son corps, tout son potentiel physique : courir, sauter, lancer, grimper, ramper, se suspendre, tirer, pousser, nager, rouler...

Enrichir ses expériences sensorielles, au niveau des cinq sens : voir, observer, entendre, écouter, toucher, palper, malaxer, manipuler, transformer, goûter, humer...

Permettre au petit de construire son identité :

Favoriser le « jeu à être » (en s'identifiant à) des personnages du monde merveilleux, de l'imaginaire, des animaux, des objets...

Favoriser l'expression, la création à l'aide de supports (verbal, corporel, instrumental...) et de techniques simples, aussi variés que possible.

Favoriser :

- L'imitation de l'adulte dans ses rôles, ses attitudes, ses activités
- L'identification aux adultes dans ses rôles, ses attitudes, ses activités

Durant les demi-journées ou journées pour les mercredis et les vacances scolaires de fonctionnement avec les enfants de 3 à 12 ans au Centre de Loisirs, nous mettrons en place des activités physiques, manuelles, musicales, de découverte et d'expression liées aux cinq sens, en relation avec le thème de la semaine.

Il ne doit pas y avoir de coupure artificielle entre les activités de la vie quotidienne et les autres. Il n'y a pas d'activités nobles et d'activités secondaires. Elles ont toutes une grande importance pour le développement du jeune enfant.

L'équipe pédagogique

Composition de l'équipe :

Une directrice coordinatrice multisites : Manon Scellier en cours du BAFD (référente sur Ste Enimie et Ispagnac).

+

Une directrice : Mélina Gacoin en cours du BAFD (référente sur Meyrueis).

Elles ont pour fonctions :

- L'animation de l'équipe
- La gestion financière, matérielle et administrative ;
- Les relations avec les différents partenaires ;
- Les relations avec les familles ;
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires ;
- Ils sont garant de la sécurité physique et affective des enfants ;
- Ils sont garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au bureau de l'association.

Nous recrutons à chaque période des animateurs titulaire du BAFA.

Ils ont pour fonctions :

- L'animation des différents moments de la journée ;
- L'accueil des enfants ;
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement ;
- Ils sont garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie ;
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe ;
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Toutes les activités doivent être autant d'occasions de communiquer, d'échanger entre nous tous. L'animateur, entre autres, doit être une personne aidant l'expression individuelle et collective. Dans le cadre de ces activités, l'animateur est une référence pour l'enfant.

Former une équipe cohérente :

La cohérence des animateurs est nécessaire en vue du bon fonctionnement de l'équipe lors des réunions de préparation et d'évaluation, mais aussi au cours de la journée. C'est grâce à la concertation, la solidarité, que cette cohérence pourra être atteinte.

Être une équipe dynamique :

Dès les réunions de préparation, l'animateur pourra s'investir grâce au travail d'équipe (concertation, propositions d'activités nouvelles et variées...).

Ce dynamisme se retrouve sur le « terrain » :

- Préparation de l'activité
- Participation à l'activité

Les réunions d'évaluation et les bilans permettent à chacun d'évoluer dans son travail.

Une équipe en relation avec l'adjoint(e) et la directrice coordinatrice :

Une relation de confiance et de concertation est nécessaire, ce qui permettra aux enfants de vivre des loisirs de meilleure qualité.

L'adjoint(e) et la directrice coordinatrice resteront toujours à la fois informateur et formateur auprès de l'équipe pédagogique.

Formation des animateurs stagiaires :

Ils seront aidés dans leur stage pratique par l'équipe dans son ensemble (animation, direction). Elle les orientera vers des savoirs, des savoirs faire, et des savoirs être. Cette formation s'effectuera avec des phases d'observation et d'assistance, ainsi que des phases de mise en situation.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement du séjour.

La décision sera prise par l'équipe de direction et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à participer au travail d'équipe
- Sa capacité à assurer la sécurité affective et physique des enfants
- Sa capacité à gérer son rythme de vie
- Sa capacité à élaborer, organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

L'évaluation sera faite par l'adjoint(e) et la directrice, en concertation avec le stagiaire, au cours de bilans individuels et réguliers.

Communication

L'arbre à palabres :

Il a lieu chaque jour juste avant le goûter. Il réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échanges, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du Centre. C'est aussi un moment de régularisation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Un cahier des délibérations est tenu à jour. Toutes les décisions prises y sont inscrites. Ce cahier est à la disposition des enfants et des adultes.

Théâtre forum :

Reconstitution scénique d'une situation par rapport à un comportement (conflit ...). Les enfants concernés sont en observation puis tous ensemble, avec l'aide de l'animateur, ils cherchent des alternatives pour renouer le dialogue.

Associer les parents, renforcer les liens avec les familles :

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation et qu'en reconnaissant les différents rôles dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Nous rencontrerons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Il sera à leur disposition à l'espace administratif pour consultation. Leur seront remis : le dossier et les modalités d'inscription, la fiche sanitaire de liaison et le feuillet du droit à l'image.

Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique ...

Des temps d'informations et d'échanges entre les animateurs et les familles sur le déroulement de la journée de leurs enfants sont consacrés le matin et plus particulièrement le soir.

Le fonctionnement général

L'accueil a lieu le matin entre 8 h et 9 h 30.

Les parents pourront connaître le programme de la semaine, le menu du jour, et toute information relative à la journée d'accueil sur le panneau d'affichage à l'entrée du Centre.

La réussite de l'accueil dépend aussi de l'envie du parent à y laisser son enfant.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « re-trouver » dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société ... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Le temps d'accueil de l'après-midi a lieu à 13 h 30.

Les parents viennent chercher leurs enfants entre 17 h et 18 h.

Les inscriptions se font à la demi-journée ou à la journée.

Les trajets domicile-A.L.S.H et A.L.S.H-domicile sont pris en charge par les parents.

Pour les trajets lors des sorties exceptionnels, nous prenons un transporteur.

Une collation le matin (pour les petits) et un goûter sont pris en charge par le Centre par souci d'égalité et dans le cadre d'un travail sur l'alimentation avec les enfants.

Activités

Avant de pouvoir mettre en place des actions en direction des enfants, il nous paraît essentiel de prendre en compte les éléments qui influent dans sa vie au quotidien :

Rythme de vie :

- Besoin de jouer seul ou en collectivité
- Besoin de se reposer
- Besoin de se ressourcer
- Besoin de se dépenser...

Le choix des aménagements doit permettre à l'enfant de se reposer, de jouer avec les copains.

Il a la possibilité « d'agir », d'évoluer et d'acquérir des connaissances.

Ces divers espaces favoriseront les premières initiatives et responsabilités des enfants.

Ces aménagements tiennent compte évidemment des conditions de sécurité physique, affective, morale et matérielle.

Journée type

8 h à 9 h 30 : accueil des enfants et des parents. Autonomie sur divers espaces (jeu, livre, dessin ...) avec la présence d'un animateur.

9 h 30 : explication du contenu de la journée + activités et rangement.

11 h 30 : on termine le rangement avec les enfants + hygiène avant le repas.

12 h : repas et temps d'échange.

13 h 30 : temps calme ou sieste pour les plus petits

14 h 30 : activité + rangement + arbre à palabres + hygiène

16 h 30 : goûter

17 h à 18 h : accueil des parents pour le retour des enfants. Autonomie sur divers espaces (jeu, livre, dessin ...) avec la présence d'un animateur.

Avec l'équipe pédagogique :

18 h à 18 h 30 : préparation des animations du lendemain.

+ tous les jeudis soir bilan de la semaine + préparation semaine suivante, entre 18 h et 21 h, on grignote ensemble, un repas partagé.